

Assemblée du 22 novembre 2018

ORDRE DU JOUR

Matin (10h-13h)

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 15 juin 2018
2. Points d'information et d'actualité
3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections
4. Proposition d'ajustement des effectifs des sections en tenant compte de la situation actuelle

Après-midi (14h30-17h)

5. Discussion concernant les annonces récentes de Mme la ministre : congé, prime de reconnaissance de l'engagement pédagogique
6. Appel automatique. Proposition de modification de l'appel automatique pour deux « hors section »
7. Groupe de travail CP-CNU Doctorat-HDR : point sur les travaux et discussion
8. Autres groupes de travail CP-CNU

ORDRE DU JOUR

Matin (10h-13h)

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 15 juin 2018
(vote)
2. Points d'information et d'actualité
3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections
(vote)
4. Proposition d'ajustement des effectifs des sections en tenant compte de la situation actuelle (la répartition date de 1995)
(vote)

Pour chaque point de l'ordre du jour, l'exposé est suivi des interventions de l'assemblée sur demande de prise de parole.

Pour le compte rendu, précisez bien votre nom et votre section en indiquant son numéro et sa dénomination.

1. Approbation CR de la réunion plénière du 15 juin 2018

[PV AG 15 juin 2018 soumis 1.docx](#)

2. Points d'information et d'actualité

- Défense du CNU
- Nécessité d'une instance nationale
- Une instance écoutée
- Garanties données (renforcement des missions, calendrier électoral 2019...), mais vigilance nécessaire

2. Points d'information et d'actualité

Actualité

- **Très grande inquiétude** face au souhait du gouvernement d'augmenter les frais d'inscription des étudiants non communautaires
- la Cour des comptes pointe notamment les masters
- Vers une généralisation de cette hausse à tous les étudiants?

2. Points d'information et d'actualité

Bilan des dossiers transmis au CNU en 2018 (comp. 2017)

	en 2018	en 2017
Total	33719	36640
Qualification	18826	19820
Autres procédures	14893	16820
<i>Avancement</i>	6864	7071
<i>CRCT</i>	953	1045
<i>PEDR</i>	5801	6052
<i>SDC</i>	1275	2652

2. Points d'information et d'actualité

Qualification 2019

18771 dossiers de candidature au 24 octobre
18370 au 20 novembre (15% ont été transmis)

- Dossier accessible si recevabilité ou recevabilité sous conditions par DGRH
- Signature des présidents et 1^{er} VP à renvoyer
- Pour la campagne 2019, envoi aux membres de la section du tableau des candidats (règles de déport)

2. Points d'information et d'actualité

PEDR – recours à l'instance nationale

En 2017, **Clermont 1** a rejoint la procédure nationale.

Lille 2 et **Paris 6** ont fusionné au sein d'établissements qui auront recours aux instances nationales d'évaluation.

En 2019, 3 établissements auront recours à leurs propres experts : **Université de Corte, Université de Toulouse 1 Capitole, École Pratique des Hautes Études.**

2. Points d'information et d'actualité

PEDR – bilan 2017

En 2017, le taux de candidature se maintient.

10% des MC et 18% des PU sont candidats.

Le taux d'attribution reste autour de **43% des demandeurs.**

2. Points d'information et d'actualité

PEDR – bilan 2017

43% = Quasiment l'intégrale des « premier groupe » (20%) et 75% des « deuxième groupe » (30%).

Différences en fonction du domaine disciplinaire.

Très grande disparité dans les critères d'attribution par les établissements.

2. Points d'information et d'actualité

PEDR – procédure 2019

Pas de modification.

La CP-CNU a relevé un usage hétérogène et parfois surprenant (pondération...) des notes intermédiaires par les établissements.

Les montants attribués sont également variables.

2. Points d'information et d'actualité

SDC

Procédure partiellement réalisée par le CNU en 2017 et 2018.

Pas de structuration générale, mais des initiatives propres à chaque établissement.

Premières mesures d'accompagnement identifiées (affectation en recherche, conversion thématique, ...).

2. Points d'information et d'actualité

Avancement des MC

Passage de CN à la HC	2017	2018
Promus CNU	623/623	647/647
Promus localement	563/623	583/648

Problème : On observe un déficit de 65 promotions MC HC au niveau des établissements (45% des promotions totales)

2. Points d'information et d'actualité

Avancement des MC

Passage à l'EE de la HC	2017	2018	Total	
Promus CNU	344	327	671	58%
Promus localement	232	248	480	42%

On observe un déficit de 178 promotions MC HC EE au niveau des établissements (42% des promotions totales).

2. Points d'information et d'actualité

Avancement des MC

On observe un déficit de 178 promotions MC HC EE au niveau des établissements (42% des promotions totales).

Notamment à : Toulouse 2 (0/14), Rennes 1 (3/14), Clermont Auvergne (4/14), Besançon (5/12), Chambéry (5/11), Nantes (8/17), Lorraine (21/44)...

2. Points d'information et d'actualité

Avancement des MC

Passage à l'EE de la HC

86% des candidats ont été promus.

Il a été constaté quelques problèmes dans les arrêtés d'avancement, certaines décisions 2017 par le CNU ayant été d'abord modifiées 2018 en local, mais finalement corrigées.

2. Points d'information et d'actualité

Avancement des MC

Passage à l'EE de HC (objectif du MESRI pour 2019)

Année	%	Effectif MCF	Objectif des MCF EX 2019	Promotions attribuées en 2017 et 2018	Contingent de promotion 2019	Contingent CNU	Contingent local
2019	6%	33 206	1 992	1 151	841	421	421

2. Points d'information et d'actualité

Avancement (cas des établissements à effectifs restreints)

Pour ces établissements (<30 PU et/ou <50 MC), (re)trouver une **seconde voie d'avancement** possible.

Vote unanime de l'AG CP-CNU en juin 2018.

Intérêt de la CDEFI.

2. Points d'information et d'actualité

Parité

La CP-CNU est attachée à l'égalité femme-homme, notamment lors des candidatures aux différentes procédures.

Dans certaines instances, les règles de composition des jurys sont parfois trop contraignantes et interprétées de façon incorrecte par les établissements. Cela conduit à une surcharge pour les collègues femmes, notamment PU.

2. Points d'information et d'actualité

Irrégularité dans un jury de thèse en cotutelle.

Deux établissements concernés par une cotutelle ont désigné chacun trois membres pour un jury de thèse, au mépris des règles les plus élémentaires de la déontologie, conduisant notamment à ce qu'un rapporteur ne puisse être de la même unité de recherche...

La DGESIP nous a donné raison (courrier Mme Plateau).

2. Points d'information et d'actualité

HCERES – suivi de l'accord de 2016

Le Haut Conseil n'a pas fourni à la CP-CNU les informations synthétiques concernant les campagnes 2017 et 2018 (représentants CNU dans les comités de visite).

2. Points d'information et d'actualité

**10 octobre 2018 - Audition de la CP-CNU par le rapporteur
Philippe Berta (budget ES 2019)**

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/budget/plf2019/a1303-tv.asp>

**II. POUR UNE PLUS GRANDE RECONNAISSANCE ET UN
MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS-
CHERCHEURS DANS L'ENSEMBLE DE LEURS MISSIONS**

2. Points d'information et d'actualité

10 octobre 2018 - Audition de la CP-CNU par le rapporteur Philippe Berta (budget ES 2019)

Mobilité des EC (candidatures, entre corps différents...)

Reconnaissance de la diversité des missions

Importance de l'instance nationale

Problèmes des EC affectés aux établissements à effectifs
restreints

2. Points d'information et d'actualité

Élections CNU 2019

Les arrêtés sont prévus pour une publication d'ici la fin de l'année 2018.

Interprétation de la règle des deux mandats de titulaires.

Etat de la réflexion DGRH : les EC concernés pourraient être suppléants et ne pourraient pas devenir titulaires.

2. Points d'information et d'actualité

Depuis 2018, les comptes rendus des réunions du bureau de la CP-CNU sont mis en ligne huit jours après la réunion mensuelle.

Prochaines réunions du bureau :

13 décembre 2018, 10 janvier 2019, 7 février 2019, 14 mars 2019, 4 avril 2019, 9 mai 2019, 6 juin 2019, 4 juillet 2019

2. Points d'information et d'actualité

Temps de la discussion

3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections

Consultation des sections : janvier 2016

Travaux du groupe 3 : courant 2017

Dépôt au cabinet du MESRI : mars 2018

Complément (DGRH, MESRI) : octobre 2018

3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections

I. Modification par ajout d'un terme (ou d'une expression) marquant l'évolution de la discipline depuis 1995.

Concerne les 6^e, 7^e, 16^e, 37^e, 64^e et 70^e

II. Modification des intitulés du groupe 3.

Concerne les 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e

3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections

Remarque méthodologique

Pour chaque demande :

Présentation succincte

Intervention du bureau de la section concernée

Discussion

Vote

3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections

GROUPE 2

6^e section « Sciences de Gestion » souhaiterait être intitulée « Sciences de Gestion et du Management »

L'introduction du terme Management dans l'intitulé de la section reflète la réalité et l'évolution de la discipline que ce soit dans les formations (par exemple les IAE sont devenues Ecoles Universitaires de Management » ou dans les recherches (management stratégique, management public, management international...) ou encore dans les cercles de réflexion sur la discipline (Société Française de Management). Le terme gestion est aujourd'hui entendu de manière plus restrictive, proche des domaines de la comptabilité et de la finance d'entreprise. Par ailleurs, ce nouvel intitulé permet d'intégrer l'ensemble de nos thèmes disciplinaires.

3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections

GROUPE 3

7e section « Sciences du langage : linguistique et phonétique générales » souhaiterait être intitulée « **Sciences du langage** »

L'intitulé « Sciences du langage » subsume l'ensemble des sous-disciplines du champ. Il n'y a pas lieu de mettre la linguistique générale et la phonétique générale en exergue.

3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections

GROUPE 4

16^e section « Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale » souhaiterait être intitulée « **Psychologie et Ergonomie** »

L'intitulé de la 16ème section est à ce jour « Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale ». Or, psychologie clinique et psychologie sociale sont deux des nombreuses sous disciplines de la psychologie. Il n'est donc pas pertinent de mentionner ces deux sous-disciplines plutôt que d'autres. Par ailleurs, et jusqu'alors, la 16ème section était en charge de l'évaluation des dossiers d'ergonomie et tout particulièrement les dossiers d'ergonomie cognitive, discipline proche de la psychologie. En ce sens, il paraît pertinent de faire apparaître la discipline qu'est l'ergonomie.

3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections

GROUPE 8

37^e section « Météorologie, océanographie physique de l'environnement » souhaiterait être intitulée « **Météorologie ; Océanographie ; Physique et chimie des enveloppes fluides superficielles de la Terre et des autres planètes** »

Le changement est à la marge et souhaite afficher la réalité de la place de la chimie à côté de la physique pour nos recherches. Le mot « environnement » a été jugé trop imprécis.

3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections

GROUPE 10

64e section « Biochimie, biologie moléculaire » souhaiterait être intitulée « **Biochimie-Biologie Moléculaire et Biotechnologies** »

Les biotechnologies ont été pendant longtemps considérées comme un outil au service de la biochimie et ont été à ce titre un des fondamentaux de la section. Les évolutions récentes montrent que des questionnements scientifiques leur sont à présent associés et en font de ce fait une discipline à part entière.

3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections

GROUPE 12

70^e section « Sciences de l'éducation » souhaiterait être intitulée « **Sciences de l'éducation et de la formation** »

(1/2) Le développement important, cette dernière décennie, des travaux de la section sur les terrains de la formation à l'âge adulte conduit à rendre explicite cette dimension de son activité de recherche.

L'évolution de la dénomination vers le syntagme « Sciences de l'éducation et de la formation » ne fait que confirmer une évolution déjà exprimée dans les appellations des Unités de recherche, mais aussi dans les Départements et les intitulés de Mentions au niveau national...

3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections

GROUPE 12

70^e section « Sciences de l'éducation » souhaiterait être intitulée « **Sciences de l'éducation et de la formation** »

...

(2/2) Cette décision a été prise à l'issue d'une consultation nationale des élu.e.s aux niveaux local et national et après réception d'avis exprimés spontanément par des doctorant.e.s et des collègues du territoire national.

3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections

II. Modification des intitulés du groupe 3.

3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections

11e section « Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes » souhaiterait être intitulée « **Études anglophones** »

Le périmètre scientifique de la section 11 est bien plus large que « langues et littératures... »

D'autre part le terme « anglo-saxon » est inadéquat. (NB. La demande de changement d'intitulé a déjà été demandée par le bureau précédent en 2015).

3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections

12e section « Langues et littératures germaniques et scandinaves » souhaiterait être intitulée « **Études germaniques et scandinaves** »

3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections

13e section « Langues et littératures slaves » souhaiterait être intitulée « **Études slaves et baltes** »

Dans l'intitulé actuel, le côté 'civilisation' est absent, or trois domaines principaux font partie des compétences de la section : langues, littératures et civilisations slaves. D'autre part, la section est chargée d'examiner les dossiers portant sur l'espace lithuanien et letton (langues relevant de la même famille balto-slave), et ce volet n'apparaît pas dans l'intitulé non plus.

3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections

14e section « Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes » souhaiterait être intitulée « **Études romanes** »

L'intitulé actuel ne couvre pas toute l'étendue du champ d'études considéré qui inclut non seulement la langue et la littérature mais aussi la civilisation et la culture.

3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections

15e section « Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques » souhaiterait être intitulée « **Langues, littératures et cultures africaines, asiatiques et d'autres aires linguistiques** »

Les disciplines qui entrent dans le champ de la 15e section ne se limitent pas à la linguistique et à la littérature. Elles englobent aussi bien l'histoire que les arts, la philosophie, l'anthropologie, la sociologie, etc., dès lors que les travaux menés s'appuient sur des matériaux utilisant l'une des langues qui ressortissent au domaine de compétence de la section. Certains collègues ont proposé 'civilisations' au lieu de 'cultures'. L'inconvénient du mot 'civilisations' est qu'il risque de brouiller la frontière entre notre section et les sections de 'civilisation' (21e, 22e, etc.) pour lesquelles n'existe pas le pré-requis de langue...

3. Proposition de changement de dénomination de certaines sections

15e section « Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques » souhaiterait être intitulée « **Langues, littératures et cultures africaines, asiatiques et d'autres aires linguistiques** »

... Or celui-ci est au cœur même de l'identité de notre section, et c'est pourquoi aussi nous avons préféré 'aires linguistiques' à 'aires culturelles'. Par ailleurs, la mention des aires paraît plus satisfaisante qu'une énumération de langues forcément incomplète, vu le nombre élevé de langues concernées.

part le terme « anglo-saxon » est inadéquat. (NB. La demande de changement d'intitulé a déjà été demandée par le bureau précédent en 2015).

4. Proposition d'ajustement des effectifs des sections en tenant compte de la situation actuelle (la répartition date de 1995)

Données de base :

- Le ministère souhaite revoir la distribution des effectifs par section qui remonte à 1995 et a déjà fait l'objet de diverses analyses par la DGRH depuis 2011.
- Le cabinet du MESRI a demandé à la CP-CNU de se prononcer sur une nouvelle répartition suite à des scénarios produits par la DGRH.

4. Proposition d'ajustement des effectifs des sections en tenant compte de la situation actuelle (la répartition date de 1995)

Données de base :

- Effectif constant soit 1794 titulaires (rappel : depuis 2011 il y a 3588 membres avec les titulaires + suppléants) et utilisation des effectifs actuellement employés (48, 36, 24 ou 18).
- Le changement serait pris en compte dans l'arrêté CNU 2019.

Sections CNU	#	EFFECTIF 1995	NBRE MEMBRE S
27	#	1759	48
32	#	1466	48
63	#	1460	48
60	#	1432	48
28	#	1407	48
25	#	1383	48
11	#	1340	48
26	#	1321	48
5	#	1275	48
61	#	1028	48
1	#	961	36
09	#	892	36
2	#	842	36
31	#	837	36
64	#	815	36
62	#	802	36
16	#	795	36
6	#	788	36
66	#	782	36
22	#	772	36
65	#	727	36
14	#	724	36
33	#	701	36
30	#	701	36
23	#	605	36
07	#	521	36
21	#	516	36
67	#	512	36
12	#	504	36
19	#	500	36
68	#	485	36
29	#	455	24
35	#	443	24
36	#	435	24
70	#	383	24
71	#	363	24
08	#	334	24
17	#	288	24
69	#	265	24
15	#	265	24
3	#	238	24
18	#	236	24
4	#	223	24
74	#	196	24
10	#	180	24
24	#	156	24
13	#	141	24
34	#	125	24
37	#	119	24
20	#	114	24
72	#	54	24
73	#	41	24

1. Le nombre actuel de membres par section CNU basé sur la démographie de 1995.

10 sections à 48 membres, 21 sections à 36 membres, 21 sections à 24 membres (+ 3 sections de pharmacie à 18)

[48] 27, 32, 63, 60, 28, 25, 11, 26, 5, 61

[36] 1, 9, 2, 31, 64, 62, 16, 6, 66, 22, 65, 14, 33, 30, 23, 7, 21, 67, 12, 19, 68

[24] 29, 35, 36, 70, 71, 8, 17, 69, 15, 3, 18, 4, 74, 10, 24, 13, 34, 37, 20, 72, 73

Sections CNU	EFFECTIF 2017	NBRE MEMBRES
27	3425	48
60	2405	48
6	2102	48
1	1843	48
26	1832	48
5	1782	48
61	1769	48
11	1740	48
63	1701	48
16	1373	48
28	1369	36
25	1350	36
2	1318	36
32	1250	36
62	1110	36
22	1082	36
64	1077	36
65	1040	36
31	1009	36
14	991	36
09	967	36
33	906	36
19	904	36
23	874	36
74	813	36
07	804	36
71	801	36
21	759	36
66	744	36
18	716	36
67	710	36
70	689	24
30	626	24
35	525	24
68	496	24
12	416	24
29	403	24
69	400	24
17	396	24
36	393	24
15	392	24
4	387	24
08	307	24
24	267	24
3	264	24
10	214	24
20	207	24
37	191	24
34	189	24
13	129	24
72	90	24
73	51	24

2. Redistribution des effectifs de sections CNU en tenant compte de la démographie 2017 (scénario 1, DGRH)

[48] 27, 60, **6**, **1**, 26, 5, 61, 11, 63, **16**

[36] **28**, **25**, 2, **32**, 62, 22, 64, 65, 31, 14
9, 33, 19, 23, **74**, 7, **71**, 21, 66, **18**, 67

[24] 70, **30**, 35, **68**, **12**, 29, 69, 17, 36, 15, 4,
8, 24, 3, 10, 20, 37, 34, 13, 72, 73

Sections CNU	#	EFFECTIF 2017 + QUALIF	
27	#	4 374	48
60	#	3 183	48
6	#	2 733	48
26	#	2 439	48
61	#	2 397	48
5	#	2 306	48
1	#	2 244	48
63	#	2 170	48
11	#	2 002	48
28	#	1 933	48
64	#	1 929	36
65	#	1 862	36
16	#	1 777	36
25	#	1 759	36
22	#	1 714	36
2	#	1 663	36
32	#	1 649	36
19	#	1 538	36
62	#	1 518	36
31	#	1 512	36
33	#	1 380	36
67	#	1 324	36
09	#	1 304	36
14	#	1 273	36
66	#	1 240	36
18	#	1 237	36
07	#	1 202	36
23	#	1 199	36
71	#	1 150	36
70	#	1 126	36
21	#	1 097	36
68	#	1 076	36
74	#	1 043	36
30	#	894	24
4	#	804	24
35	#	803	24
36	#	727	24
69	#	727	24
17	#	699	24
15	#	599	24
20	#	578	24
29	#	574	24
24	#	512	24
12	#	488	24
10	#	407	24
08	#	389	24
37	#	329	24
3	#	321	24
34	#	293	18
72	#	245	18
13	#	183	18
73	#	89	18

3. Redistribution des effectifs de sections CNU en tenant compte de la démographie 2017 et du nombre moyen de dossiers de qualification + 4 sections à 18 (scénario 2 proposé par le bureau CP-CNU)

[10 x 48] 27, 60, **6**, 26, 61, 5, **1**, 63, 11, 28

[23 x 36] 64, 65, 16, **25**, 22, 2, **32**, 19, 62, 31, 33, 67, 9, 14, 66, **18**, 7, 23, **71**, **70**, 21, 68, **74**

[15 x 24] **30**, 4, 35, 36, 69, 17, 15, 20, 29, 24, **12**, 10, 8, 37, 3

[4 x 18] **34**, **13**, **72**, **73**

4. Proposition d'ajustement des effectifs des sections en tenant compte de la situation actuelle (la répartition date de 1995)

Temps de la discussion

ORDRE DU JOUR

Après-midi (14h30-17h)

5. Discussion concernant les annonces récentes de Mme la ministre : doublement des CRCT en 2019, mise en place d'une prime de reconnaissance de l'engagement pédagogique

6. Appel automatique. *Proposition de modification de l'appel automatique pour deux « hors section »*
(vote)

7. Groupe de travail CP-CNU Doctorat-HDR : point sur les travaux et discussion

8. Autres groupes de travail CP-CNU

5. Discussion concernant les annonces récentes de Mme la ministre : doublement des CRCT en 2019, mise en place d'une prime de reconnaissance de l'engagement pédagogique

5. Discussion concernant les annonces récentes de Mme la ministre : doublement des CRCT en 2019, mise en place d'une prime de reconnaissance de l'engagement pédagogique

- 29 mars 2018
- 23 octobre 2018
- Novembre – décembre (3 réunions)

5. Discussion concernant les annonces récentes de Mme la ministre : doublement des CRCT en 2019, mise en place d'une prime de reconnaissance de l'engagement pédagogique

- **Le congé pour ressourcement/reconnaissance pédagogique (CRRP)**
- **La prime d'engagement pédagogique et de formation (PEPF)**

5. Discussion

Le congé pour ressourcement/reconnaissance pédagogique (CRRP) – EC + PRAG/PRCE (*d'après document de travail*)

- Favoriser le ressourcement pédagogique des enseignants pour leur permettre de développer des projets de formation d'envergure et valoriser leur engagement pédagogique.
- Soutenir le développement professionnel des enseignants-chercheurs et des enseignants, reconnaître les pratiques innovantes.

5. Discussion

Le congé pour ressourcement/reconnaissance pédagogique (CRRP) – EC + PRAG/PRCE *(d'après document de travail)*

- la découverte d'un autre environnement pédagogique par immersion dans une autre université ou structure ;
- l'élaboration d'un plan de transformation des pratiques pédagogiques ;
- le suivi de formations à la pédagogie de l'enseignement supérieur ;
- éventuellement, la publication sur ses pratiques pédagogiques

5. Discussion

La prime d'engagement pédagogique et de formation (PEPF) EC – PRAG/PRCE – BIATSS *(d'après document de travail)*

- Sur le modèle de la PEDR
- Valoriser en termes de rémunération l'engagement pédagogique et de formation.
- Créer une nouvelle prime récompensant l'engagement pédagogique et de formation, au côté de la prime de responsabilités pédagogiques.

5. Discussion

La prime d'engagement pédagogique et de formation (PEPF) EC – PRAG/PRCE – BIATSS *(d'après document de travail)*

- Devra reconnaître la dimension qualitative de l'investissement dans la pédagogie.
- Pour l'objectivation de l'investissement pédagogique, les critères à prendre en compte ainsi que les rubriques des dossiers à présenter feront l'objet d'une concertation dans un second temps, à partir de janvier 2019.

5. Discussion

Veut-on être le référent pour ces deux nouvelles procédures?

Temps de discussion et vote

6. Appel automatique. *Proposition de modification de l'appel automatique pour deux « hors section »*

[..\CP-CNU REUNIONS PLENIERE
S\20181122\ElementsProcédure Interdisci 2.docx](#)

6. Appel automatique. Proposition de modification de l'appel automatique pour deux « hors section »

Après quatre campagnes de qualification (2015, 2016, 2017, 2018) :

- 17 dossiers ont été examinés et 2 candidats ont été in fine qualifiés, les 2 en 2015, (soit 0,005% des 41 995 qualifications attribuées à 31 779 candidats sur la période de quatre années).
- On rappelle que 25% des qualifiés sont pluriqualifiés

6. Appel automatique. *Proposition de modification de l'appel automatique pour deux « hors section »*

2015 :

6 candidats pour 7 groupes (3, 4, 5, 6, 7, 9 et 10)

Résultat : 2 candidats qualifiés

2016 :

3 candidats pour 4 groupes (6, 7, 9 et 10)

Résultat : aucun changement de décision (tous les candidats sont restés « hors section »)

6. Appel automatique. *Proposition de modification de l'appel automatique pour deux « hors section »*

2017 :

2 candidats pour 3 groupes (5, 10 et 12)

Résultat : aucun changement de décision (tous les candidats sont restés « hors section »)

2018 :

6 candidats pour 5 groupes (3, 5, 7, 10 et 12)

Résultat : aucun changement de décision (tous les candidats sont restés « hors section »)

6. Appel automatique. *Proposition de modification de l'appel automatique pour deux « hors section »*

- L'automaticité de la procédure (déclenchée automatiquement sans que le candidat puisse y agréer ou s'y opposer)
- Les conditions d'examen des dossiers ne semblent pas satisfaire les sections qui ont été concernées par la procédure

6. Appel automatique. *Proposition de modification de l'appel automatique pour deux « hors section »*

- Vote concernant la demande de suppression du caractère automatique de la procédure (proposition du bureau)

Temps de discussion

7. Groupe de travail « Doctorat-HDR »

Cinq réunions : 1^{er} juin et 8 décembre 2016, 30 mars et 9 novembre 2017, 13 septembre 2018

Thèses par VAE.

- Données statistiques ; VAE une voie de diplomation marginale.
- Délibération du jury VAE ; 3 formes de validation totale ; validation partielle ; refus de validation. Pas de forme intermédiaire pour le doctorat de droit commun.
- VAE versus fiches RNCP / approche par compétences. Possibilité d'en valider certaines du doctorat et pas d'autres. Fiches produites par secteurs / segments d'activités.

7. Groupe de travail « Doctorat-HDR »

- Discussion *similarités / différences* entre doctorat par VAE et thèse sur travaux.
- Point sensible : courrier 'bilan doctorat par VAE' émanant du SG du ministère ; *aucune ED ne peut délivrer de doctorat par VAE sans passer par le service de formation continue*. Deux cultures de travail ; bénéficié d'un encadrement scientifique et non d'un simple encadrement technique et / ou administratif par le seul service de la formation continue ; collège doctoral garant de la qualité scientifique des travaux du candidat. C'est l'établissement habilité qui délivre le diplôme ...

7. Groupe de travail « Doctorat-HDR »

HDR

Prise de recul sur une période longue de la carrière ; cohérence scientifique indispensable à la rédaction des projets scientifiques, à l'encadrement et à la prise de responsabilité en matière de recherche scientifique.

HDR susceptible d'une réglementation VAE ; HDR : temps de consolidation scientifique, de formation intellectuelle, de validation collective de la transmission des connaissances et de l'accompagnement à l'encadrement.

7. Groupe de travail « Doctorat-HDR »

- HDR : vecteur de formation continue des EC au double plan intellectuel et scientifique mais aussi sur celui de la socialisation et de la professionnalisation.
- Modalité 'administrative' de la VAE (suivi par un service de formation continu) : plus aisément repérable par des candidat-e-s extérieurs au milieu universitaire.

8. Autres groupes de travail

GT « Faibles effectifs »

Prochaine assemblée générale

Vendredi 14 juin 2019